



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 FEVRIER 2018

Le Bureau communautaire, légalement convoqué le vendredi 9 février 2018, s'est réuni à la salle ZEISS – Centre Technique Communautaire – Rue Augustin Fresnel à Aubergenville, en séance publique, sous la présidence de Philippe TAUTOU, Président.

Etaient présents :

- | | | |
|--------------------|-------------------------|------------------------|
| - Philippe TAUTOU | - Jean-Luc SANTINI | - Fabienne DEVEZE |
| - Catherine ARENOU | - Cécile ZAMMIT-POPESCU | - Marc HONORE |
| - Laurent BROSSE | - Dominique PIERRET | - Jean-Marie RIPART |
| - François GARAY | - Christophe DELRIEU | - Albert BISCHEROUR |
| - Suzanne JAUNET | - Jean-Luc GRIS | - Thierry MONTANGERAND |

Formant la majorité des membres en exercice (15 présents / 22 membres du Bureau communautaire).

Absent(s) représenté(s) (6) :

- Karl OLIVE pouvoir à Philippe TAUTOU
- Pierre BEDIER pouvoir à Catherine ARENOU
- Pierre-Yves DUMOULIN pouvoir à Christophe DELRIEU
- Jean-Michel VOYER pouvoir à Jean-Luc SANTINI
- Dominique BOURE pouvoir à François GARAY
- Michel LEBouc pouvoir à Albert BISCHEROUR

Absent(s) non représenté(s) (1) :

- Eric ROULOT

Secrétaire de séance :

- Suzanne JAUNET

Nombre de votants : 21

La séance est ouverte à 20H30.

Le Président fait l'appel.

Approbation du procès-verbal du Bureau communautaire du 25 janvier 2018 : Adopté à l'unanimité.

N°	Titres	Détail des votes
BC_2018_02_15_01	<p>REGULARISATION DE L'ACQUISITION D'UNE PARCELLE SISE RUE DENIS PAPIN A CONFLANS-SAINTE-HONORINE</p> <p><u>Rapporteur : Philippe TAUTOU</u></p> <p>Le Bureau communautaire :</p> <p>APPROUVE l'acquisition aux consorts JOLIVET de la parcelle cadastrée section AH n°722, d'une superficie de 65 m², sise rue Denis Papin à Conflans-Sainte-Honorine,</p> <p>DIT que cette acquisition sera réalisée à titre gracieux,</p> <p>CLASSE cette parcelle dans le domaine public communautaire,</p> <p>AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération (cf annexe).</p>	Adoptée à l'unanimité (21 votants)
BC_2018_02_15_02	<p>MISES A DISPOSITION TEMPORAIRES D'EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES POUR 9 MANIFESTATIONS CULTURELLES</p> <p><u>Rapporteur : Cécile ZAMMIT-POPESCU</u></p> <p>Le Bureau communautaire :</p> <p>DECIDE d'approuver les conventions autorisant l'occupation d'équipements communautaires pour 9 manifestations culturelles</p> <p>AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.</p>	Adoptée à l'unanimité (21 votants)
BC_2018_02_15_03	<p>CONVENTION AVEC L'ECOLE SUPERIEURE DU PROFESSORAT ET DE L'EDUCATION (ESPE) DE L'ACADEMIE DE VERSAILLES RELATIVE A LA MISE EN ŒUVRE D'UN PARTENARIAT PEDAGOGIQUE AU PARC AUX ETOILES</p> <p><u>Rapporteur : Cécile ZAMMIT-POPESCU</u></p> <p>Le Bureau communautaire :</p> <p>APPROUVE la convention avec l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE) de l'Académie de Versailles relative à la mise en œuvre d'un partenariat pédagogique au Parc aux Etoiles (cf annexe),</p> <p>AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.</p>	Adoptée à l'unanimité (21 votants)

<p>BC_2018_02_15_04</p>	<p>CONVENTION TRIPARTITE AVEC L'ASSOCIATION « TRIEL ESCRIME » ET L'ASSOCIATION « ACADEMIE DE SABRE LASER DE SAINT-QUENTIN EN YVELINES » POUR L'ORGANISATION D'UNE ANIMATION AU PARC AUX ETOILES</p> <p><u>Rapporteur : Cécile ZAMMIT-POPESCU</u></p> <p>Le Bureau communautaire :</p> <p>APPROUVE la convention tripartite avec l'association « Triel Escrime » et l'association « Académie de Sabre Laser de Saint-Quentin en Yvelines » pour l'organisation d'une animation au Parc aux Etoiles (cf annexe),</p> <p>AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.</p>	<p>Adoptée à l'unanimité (21 votants)</p>
-------------------------	---	---

La fin de la séance est prononcée à 20h40.

Aubergenville, le 16/02/2018,



Le Président,

Philippe TAUTOU

Compte-rendu affiché le 22/02/2018